Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 045-214503252-20251212-D2025_72-DE

République Française
Département Loiret
Commune de Tivernon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	5	6

Vote
A l'unanimité Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi douze décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents :
Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN Nathalie.
M. MORGEAT Guillaume.

Excusé(e-s) : BEDU Stéphane (pouvoir à M. MORGEAT Guillaume)

Absent(e-s) : MARTIN Joseph, FLEUREAU Éric

A été nommé(e) secrétaire : Anne Claire DESFORGES

D2025_72 – Demandes de subventions au titre du Volet 3 et de la FAPO auprès du département du Loiret

Madame le Maire informe le conseil que l'ensemble des travaux est éligible à une subvention du Département du Loiret dans le cadre dit « du Volet 3 » et à la FAPO.

Le conseil municipal délibère ce jour pour que les différentes demandes de subventions soient sollicitées au meilleur taux.

Ainsi après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- **De solliciter** une subvention dans le cadre du volet 3 et de la FAPO auprès du département du Loiret, au meilleur taux
- **D'approuver** le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 045-214503252-20251212-D2025_72-DE

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX ENFOUISSEMENT

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	TIVERNON
INTITULÉ DU PROJET :	ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ROUTE DE JANVILLE

NATURE DES DÉPENSES	H.T.
ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE	29 763.26 €
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE COMMUNICATION	32 710.52 €
ECLAIRAGE PUBLIC	6 370.21 €
REFECTION DES TROTTOIRS (PSE2)	15 085.40 €
Aléa	0.00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	83 929.39 €

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DEPARTEMENT DU LOIRET- Volet 3 (30% *A+B+C au meilleur taux)	25 178.82 €	30.00 %		
FAPO	439.87 €	0.52 %		
Sous-total aides publiques	25 618.69 €	30.52 %		

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.	
CONVENTION ENFOUISSEMENT RESEAU ELECTRIQUE (SICAP) à 70%	20 834.28 €	24.82 %
SUBVENTION ENFOUISSEMENT SIERP (soit 10%)	2 976.33 €	3.55 %
SUBVENTION TELEPHONIE PUBLIQUE (ORANGE) à 40%	13 084.21 €	15.59 %
SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC (SIERP) à 80%	4 630.00 €	5.52 %
Sous-total aides non publiques	41 524.82 €	49.48 %

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.	
Fonds propres	16 785.88 €	
Emprunt	0.00 €	
Total autofinancement	16 785.88 €	20.00 %
		Total Financement H.T. 83 929.39 €

D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

En mairie, le 22/12/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET